



الجمعية الجزائرية لصناعة الغاز

Association Algérienne de l'Industrie du Gaz

**Synthèse sommaire sur la
Conférence Algeria Futur Energy
organisée par Sonatrach, CIC Alger, 29-30 octobre 2018
rédigée par M. Said Akretche trésorier principal de l'AIG**

Cette conférence revêt un caractère particulier qui la distingue des rencontres précédentes abordant des sujets similaires, au regard des caractéristiques suivantes :

- Intervention du Premier Ministre.
- Présence et intervention du Secrétaire Général de l'OPEP.
- Présence et intervention du Secrétaire Général du Forum des Pays Exportateurs de Gaz.
- Présence de quelques délégations Africaines.
- Présence des CEO de grandes compagnies énergétiques et industrielles comme BP, Total, ENI, Equinor, Repsol, Cepsa, Petrofac.
- Signatures pour la 1^e fois, en marge de la rencontre, d'importants contrats dans le domaine de l'Offshore et des hydrocarbures non conventionnels.
- Animation et coordination de la conférence par une personnalité de haut niveau, ancien Ministre de l'Energie, Mr Ait Laoussine.
- Organisation de la conférence sous la forme de Tables Rondes, regroupant 5 ou 6 personnalités par table ronde, qui interviennent avec de courts exposés.
- Présence d'un représentant d'Amérique Latine (Pérou).
- Organisation de la conférence par un professionnel international, CWC.

Les principaux enseignements, informations, idées et tendances suivantes apparaissent à l'issue des travaux très riches et diversifiés, de la conférence :

1/ Le Premier Ministre a présenté les grandes lignes de la politique économique, énergétique et industrielle de l'Algérie, en mettant en relief les énormes potentialités de l'Algérie.

2/ Le Ministre de l'Energie a fortement insisté sur la nouvelle loi sur les hydrocarbures qui ne comportera aucune disposition qui fera obstacle à l'investissement et au partenariat avec les compagnies étrangères dont les avis et propositions ont été prises en compte dans la préparation de la dite loi.

3/ Le P-DG de Sonatrach a affiché la vision du groupe ainsi le programme SH 2030.

4/ Ces 3 interventions ont eu un écho très favorable parmi les participants, étrangers surtout, qui, dans leur majorité, considèrent que le pays devient attractif et envisagent d'y réaliser

des projets et de se préparer à y investir, dès à présent, sans attendre la publication de la nouvelle loi sur les hydrocarbures.

5/ Ces grandes compagnies privilégient en 1^{er} lieu, la rentabilité de leurs investissements, c'est le cas notamment, de ENI, Total et Repsol, et à ce titre, ne souhaitent pas aborder les hydrocarbures non conventionnels, considérés pour l'instant comme peu rentables et complexes. Elles considèrent par ailleurs, que d'importantes opportunités existent dans les domaines classiques, hydrocarbures conventionnels, tight réservoirs, pétrochimie, etc, sans pour autant exclure les non conventionnels qui interviendront plus tard.

4/ Les grandes compagnies ont marqué leur préférence sur des projets intégrés qui prennent en compte les chaînes d'activités où elles évoluent.

6/ Le gaz naturel a longtemps retenu l'attention. Considéré comme énergie de transition par excellence par la majorité des intervenants, mais aussi, comme « énergie du futur » par Repsol notamment, pour qui le gaz naturel est le produit adéquat pour pallier aux difficultés liées à l'intermittence des énergies renouvelables.

7/ S'agissant du gaz, la question des prix reste primordiale et le charbon, largement disponible, pourrait supplanter l'usage du gaz dans la génération électrique, si son prix devient compétitif.

8/ Le GNL a recueilli la préférence d'un grand nombre d'acteurs, grâce à sa flexibilité et son acceptation sociale, au détriment des pipe-line, lorsque cela est possible.

9/ Le CEO de Repsol a mis sur le tapis la question de l'interconnexion gazière entre la péninsule ibérique et l'Europe, inexistante aujourd'hui et qui pourrait assurer d'importants débouchés pour le gaz algérien en approvisionnant les autres pays Européens.

10/ De nombreux acteurs ont mis l'accent sur les développements technologiques impressionnants, en application de nos jours, et qui évoluent avec des cycles à grandes vitesses. C'est l'objet de l'exposé de BP, Equinor, Siemens et SAP notamment.

11/ Parmi ces progrès, la digitalisation occupe une place prépondérante, vu qu'elle s'intègre massivement, dans tous les secteurs de l'énergie et à tous les niveaux. Les évolutions s'opèrent à un rythme accéléré, avec des cycles de très courtes durées, souvent mus par des considérations de rentabilité financière. Il est à signaler que le P-DG de Sonatrach, a également, retenu la digitalisation comme axe stratégique dans la nouvelle vision du groupe.

12/ Les progrès dans les énergies renouvelables ont tellement progressé que les coûts de production sont à ce jour, nettement plus bas que ceux issus des énergies fossiles, et continuent à évoluer à la baisse à un rythme soutenu. A ce titre, la remarquable présentation de Carlos Bravo de Repsol est éloquente à plus d'un titre.

13/ Sonatrach a, au niveau des différentes tables rondes, affiché sa stratégie dans les segments opérationnels en donnant des précisions permettant d'évaluer les projets et les possibilités de partenariats. La présentation sur le potentiel et l'ébauche des programmes d'exploitation des non conventionnels, de Mr Khanfar a particulièrement retenu l'attention.

14/ Mr Attar, dernier intervenant, a insisté sur la problématique de l'eau dans la perspective d'exploitation des shales gaz en Algérie. Il a notamment démontré que les ressources en eau, largement disponibles, ne seraient en aucun cas perturbées par une exploitation des

shales, à condition que les soutirages se fassent en dehors des zones couvertes déjà par des forages d'eau destinés à l'alimentation des agglomérations ou à l'agriculture.

15/ La conférence a été clôturée par le Ministre de l'Energie et le P-DG de Sonatrach qui a annoncé que cette conférence sera désormais tenue chaque année. Il a émis par ailleurs, le vœu de connaître lors de prochaine édition, les premiers résultats des travaux qui auront été engagés dans le cadre des contrats conclus lors de la présente conférence.

Akretche Said / AIG